



Communiqué de presse

Lundi 25 septembre 2023

Conseil municipal du lundi 25 septembre 2023





Musée Hors-les-Murs dans la MDH Teisseire Malherbe © Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022

Les Maisons des Habitant-es repensent leurs missions

2-(29277). ACTION SOCIALE : Renouvellement des projets sociaux des 10 maisons des Habitant-es de la Ville de Grenoble et Conventions d'objectifs et de moyens 2023-2026 dans le cadre des prestations de service centre social «Animation Collective Familles» et «Animation Globale et Coordination» avec la CAF

Pendant toute l'année 2022, les dix Maisons des Habitant-es (MDH) de Grenoble ont travaillé à l'élaboration de leur projet social, fondé sur le diagnostic du territoire, l'analyse des besoins des habitant-es, l'observation de la Ville et du CCAS ainsi que des échanges avec les partenaires locaux.

Les MDH disposent de deux agréments centre social et projet d'animation collective encadrées par deux conventions d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Isère pour la période 2023-2026, fixant les grandes orientations.

La convention pour l'«Animation globale et coordination» a ainsi pour priorité de créer des lieux fédérateur et ressources sur le quartier, de soutenir la création de liens et l'insertion sociale et de consolider le rôle de la MDH dans le soutien à la fonction de parentalité et l'accompagnement des familles sur le territoire.

La convention pour l'« Animation collective familles » a pour priorité la poursuite du développement du pôle familles, la poursuite et le développement des synergies entre les MDH, les partenaires institutionnels et locaux pour accompagner les populations en situation de précarité, permettre aux habitant-es d'être acteurs du territoire et de leur vie quotidienne et enfin l'animation de la vie sociale du quartier.

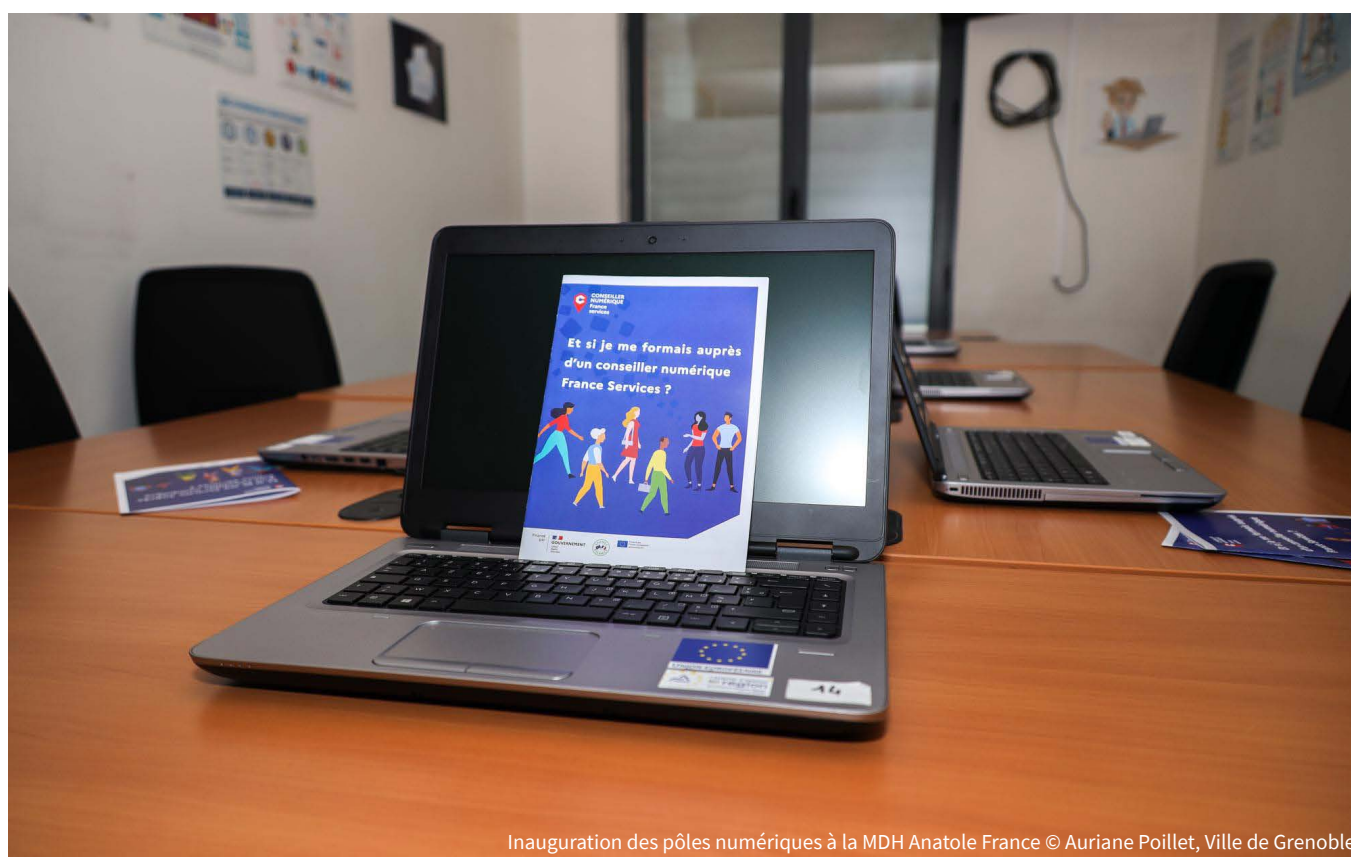
Les projets sociaux sont des documents repères publics qui, par-delà les points communs à toutes les MDH, donnent de la visibilité à l'identité propre de chaque MDH en fonction des identités des quartiers où elles rayonnent.

Différentes fonctions et orientations ont été déterminées pour toutes les MDH :

- **Le maintien du lien social, la lutte contre l'isolement et l'accompagnement des publics via l'accès aux droits.** Les MDH viseront à construire des réseaux professionnels, à partager les informations et interpellier pour travailler de façon conjointe sur les situations et faire évoluer les processus administratifs parfois sources d'exclusion.

- **Le soutien à la fonction parentale et aux familles.** Les MDH animent ainsi un ensemble d'actions visant à renforcer le lien enfants-parents, de la petite enfance à l'adolescence jusqu'au lien intergénérationnel. L'un des volets importants de l'action des MDH concerne le droit aux vacances (inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions de 1998). Les référentes familles et les animateurs des pôles gérontologiques proposent différentes actions pour faciliter le départ : des sorties, de l'accompagnement individuel (familles uniquement) et des séjours collectifs.
- **Offrir aux habitant-es un lieu de proximité pour s'informer, être écouté, accompagné, s'impliquer dans son quartier, ou tout simplement rencontrer d'autres habitant-es.**
- **Le déploiement de politiques publiques,** notamment par la mise en œuvre de dispositifs de participation citoyenne, la sensibilisation aux enjeux des transitions sociales et environnementales. Le rôle des MDH n'est pas seulement de se faire le relais en proximité des dispositifs de démocratie participative, mais de penser la participation des habitant-es dans toutes ses déclinaisons : de la consultation à la co-construction.
- **L'émancipation et le développement du pouvoir d'agir à travers le soutien aux initiatives collectives et individuelles.** Les MDH accompagnent les personnes vers plus d'autonomie dans leur vie personnelle, familiale et dans leur environnement, tout en facilitant l'implication dans des démarches collectives. Les MDH s'inspirent de l'éducation populaire pour développer la transmission, l'échange de savoirs, le bénévolat, la prise de responsabilité, et le développement de parcours citoyens, en complémentarité des associations.

Nicolas Kada, Vice-président du CCAS et Adjoint à l'Action sociale, déclare : « *Les Maisons des Habitant-es de Grenoble sont des piliers de la vie locale et de la solidarité. Elles jouent un rôle essentiel de soutien des familles, d'émancipation individuelle et encouragent la participation et l'engagement citoyen. Les besoins et habitudes des habitant-es peuvent évoluer au fil du temps, c'est pour cela que les projets sociaux des Maisons des Habitant-es doivent être actualisés régulièrement afin de remplir au mieux leur rôle de proximité du service public dans les quartiers. La crise sanitaire a eu des conséquences majeures sur de nombreuses personnes, par exemple on constate un besoin exacerbé d'appui aux démarches administratives sur support numérique. Mais les MDH assurent aussi souvent un rôle d'écoute et d'accompagnement très important pour des personnes confrontées à de l'isolement social, en fragilité psychologique ou en précarité, phénomènes qui s'exacerbent avec les crises successives.* »





Cantine Pain Levé © Jean Sébastien Faure, Ville de Grenoble



Inauguration des cuisines du coeur © Alain Fischer Ville de Grenoble

Grenoble adopte une stratégie pour une alimentation durable, éthique, inclusive et résiliente !

3-(32850). ALIMENTATION : Délibération cadre - Un scénario souhaitable du système alimentaire et agricole pour 2050 à l'échelle du Projet Alimentaire Inter Territorial (PAiT) de la grande région grenobloise

4-(32851). ALIMENTATION : Élaboration d'une stratégie de la Ville de Grenoble pour une alimentation durable, éthique, inclusive et résiliente

Le conseil municipal a adopté une stratégie pour une alimentation durable, éthique, accessible à toutes et tous et résiliente face aux multiples crises actuelles et futures qui fragilisent les systèmes agricoles et alimentaires.

À l'échelle nationale, l'alimentation représente 22% de l'empreinte carbone de la consommation totale. L'action locale sur le système agroalimentaire se révèle primordiale afin d'inciter à la consommation de produits bio, dont la production émet moins de gaz à effet de serre et nécessite moins de surface de culture.

La stratégie alimentaire de la Ville de Grenoble doit également répondre aux inégalités d'accès à une alimentation de qualité, les effets d'une alimentation peu saine se traduisant chez l'adulte et l'enfant par des cas de diabètes, maladies cardio-vasculaires et obésité. Malgré une stabilisation depuis 2006, la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent reste trop élevée : 20% des enfants de 6 à 17 ans sont en surpoids, dont 5,4% en situation d'obésité en 2017. À l'âge adulte, près d'un-e Français-e sur deux est en surpoids, problématique clairement identifiée dans le Plan Municipal de Santé de la Ville de Grenoble.

L'alimentation végétale défendue par la Ville à travers sa production de repas pour les restaurants scolaires se fonde sur les travaux, réalisés en partenariat avec le PAiT (Projet Alimentaire Inter Territorial) et le cabinet d'études Solagro, qui ont permis de faire émerger des objectifs sociaux et environnementaux partagés : le scénario souhaitable pour la grande région grenobloise serait que la majorité de la population (60%), à l'horizon 2050, consente à réduire sa consommation de viande à 3 repas par semaine. Dès aujourd'hui, la Ville s'engage pour développer l'alimentation végétale avec la création d'un « menu vert » correspondant à un menu 100% végétal défini comme le menu standard dans les cantines scolaires et l'augmentation de la part des menus végétariens (500 milles repas, soit 40%) parmi l'ensemble des repas distribués dans les cantines scolaires.

La stratégie alimentaire grenobloise se structure ainsi selon 6 axes parmi lesquels : agir en local pour un système agro-alimentaire résilient, assurer une pratique exemplaire dans la production des repas, favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation durable, inclusive et résiliente, augmenter le bien-être au travail en promouvant l'alimentation durable auprès des agent-es.

La mise en place d'une expérimentation locale de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) dans le cadre du bouclier social et climatique est une mesure forte de la stratégie alimentaire de la ville de Grenoble. Elle s'accompagne de l'émergence d'une démocratie alimentaire à travers la mise en place d'un Conseil Local de l'Alimentation réunissant les structures des secteurs de l'agriculture et de la distribution.

Les réalisations

La qualité des repas servis dans les restaurants scolaires de la Ville, les crèches, les EPHAD, ou encore via le portage à domicile est une des priorités des équipes municipales en place depuis 2014.

Dans les restaurants scolaires, 65% des plats contiennent des produits sous sigle officiel de qualité de la loi EGALIM (SIQO), soit 10% de plus que l'obligation légale. Dans les crèches, 90% des produits servis sont bios. Par ailleurs, dans le cadre des portages de repas à domicile, une expérimentation est en cours pour remplacer les contenants plastiques, polluants et néfastes pour la santé, par des contenants en verre.

De plus, tous les ans, les restaurants scolaires s'inscrivent dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire. La restauration scolaire est également plus accessible suite à l'adoption d'une grille tarifaire globalement en baisse.

Dès 2020, la Ville s'est dotée d'une délégation à la stratégie alimentaire, associée à la création d'un poste de direction de projets liés à la stratégie alimentaire.

Le Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT)

Dès 2016, une démarche de Projet Alimentaire inter-Territorial a été lancée à Grenoble, avant d'être officiellement labellisée en 2020. Rassemblant neuf partenaires publics (Grenoble Alpes Métropole, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Communauté de communes du Trièves, Communauté de communes Le Grésivaudan, Parc naturel régional du Vercors, Parc naturel régional de la Chartreuse, Ville de Grenoble, Espace Belledonne) et trois acteurs socio-professionnels et de la société civile (Réseau des Conseils de Développement de la région grenobloise, Chambre d'Agriculture de l'Isère, Collectif Autonomie Alimentaire de la région grenobloise), cette instance régulière a construit un espace d'échange et de coopération où sont croisés les enjeux agricoles et alimentaires de la grande région grenobloise.

En 2022, les 12 partenaires du PAiT ont, en concertation avec les acteurs du système agricole et alimentaire, établi une vision prospective de l'agriculture et de l'alimentation du PAiT à l'horizon de 2050. Ce travail a été réalisé avec le bureau d'études SOLAGRO et a mobilisé plus de 70 structures participant-es. Il a permis des lignes directrices dessinant le système agricole et alimentaire souhaitable pour 2050.

La mise en place d'une expérimentation locale de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) dans le cadre du bouclier social et climatique est une mesure forte de la stratégie alimentaire de la Ville de Grenoble. Elle s'accompagne de l'émergence d'une démocratie alimentaire à travers la mise en place d'un Conseil Local de l'Alimentation réunissant les structures des secteurs de l'agriculture et de la distribution.

Antoine Back, Adjoint aux Risques, à la Prospective, la Résilience territoriale, l'Évaluation et les nouveaux indicateurs, et à la Stratégie alimentaire, et Salima Djidel, Conseillère municipale déléguée à la Restauration municipale, déclarent : « *Les chocs climatiques, sociaux et économiques s'entremêlent et se nourrissent, fragilisant les systèmes agricoles et alimentaires des différentes régions du monde. Grenoble se dote d'une stratégie alimentaire pour proposer des réponses locales aux désordres globaux, nourrie par les travaux de prospective réalisés au sein du Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT). Elle construit les garanties d'une alimentation durable et éthique, par ses modes de production comme de consommation, inclusive dans ses différentes formes d'accès, résiliente en intégrant les contraintes liées aux crises que nous connaissons aujourd'hui et en anticipant celles que nous connaissons à l'avenir. Parmi les actions à venir, l'expérimentation locale d'une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) devra permettre à chacune et chacun d'accéder à moindre coût à une alimentation durable, de qualité, choisie et justement rémunératrice pour les travailleuses et travailleurs de la terre. Cette initiative apparaît d'autant plus nécessaire que l'inflation dépasse 20% dans les grandes et moyennes surfaces, que les structures d'aide alimentaire sont débordées et que le monde paysan subit de profondes mutations avec leur lot de souffrances. En lien avec son grand territoire et sa société civile, Grenoble construit le futur immédiat et désirable de l'alimentation et de la solidarité.* »

Grenoble, territoire zéro exclusion énergétique !

5-(33019). ACTION SOCIALE : Engagement de la Ville de Grenoble dans le projet d'expérimentation "Territoire zéro exclusion énergétique"

La Ville est déjà engagée contre la précarité énergétique par le biais du pôle inclusion financière de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), par son implication dans le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) du CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables) qui vise à repérer, orienter et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, ou encore par le financement de rénovations énergétiques via le programme métropolitain MurMur.

Grâce à son bouclier social et écologique, la Ville renforce sa contribution en expérimentant le programme Territoire zéro exclusion énergétique, de l'association Stop Exclusion Énergétique, via sa participation à un appel à manifestation d'intérêt. Objectif ? contribuer à lever les obstacles à la rénovation globale et performante de l'habitat des personnes les plus modestes, en grande précarité énergétique, à l'échelle d'un quartier. Sous l'égide du Ministère de la Transition énergétique, le comité de pilotage national du Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique validera la candidature de 14 territoires en France pour démarrer en janvier 2024.

Grenoble compte de nombreux ménages en situation de précarité énergétique, notamment à cause de sa sociologie et de l'ancienneté de ses logements. Le logement peut représenter jusqu'à 43% des dépenses des ménages les moins aisés. L'énergie utilisée pour rendre son logement vivable est d'autant plus coûteuse que celui-ci est mal isolé. Dans un un contexte d'explosion des prix de l'énergie, la précarité énergétique s'étend.

Grâce au programme Territoire Zéro Précarité Énergétique, les personnes bénéficieront d'un accompagnement technique, social et financier. Il comprend aussi la formation des acteurs et leur outillage. Le programme s'articule avec les programmes et dispositifs territoriaux existants (FranceRénov', PIG, SLIME entre autre), ayant des difficultés à atteindre les publics en grande précarité énergétique. Les outils et méthodes élaborés viennent compléter leurs actions, notamment en matière d'accompagnement renforcé, de formations des acteurs : artisans, accompagnateurs, bénévoles associatifs.

Le projet global de l'association Stop Exclusion Énergétique comporte une première phase de trois ans et une suite possible de 2 ans. Sur le territoire grenoblois, l'objectif est d'accompagner 140 ménages sur un quartier qui sera ciblé en fonction des niveaux de ressources des propriétaires occupants, de l'ancienneté des logements et de l'existence de projets de réhabilitation thermique menés, en cours ou abandonnés.



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Maîtriser ses dépenses d'énergie et améliorer son confort de vie, c'est possible

La Ville s'engage à soutenir financièrement, à hauteur de 100 000 euros par an, la massification de la rénovation performante, globale et écologique de l'habitat des personnes en situation de grande précarité énergétique, et à déployer, via un partenariat efficace, un accompagnement renforcé des ménages en difficultés.

Nicolas Kada, Vice-président du CCAS et Adjoint à l'action sociale, déclare : « *La précarité énergétique est un fléau pour de nombreuses Grenobloises et Grenoblois. On estime qu'un-e Français-e sur 5 est en situation de précarité énergétique. L'explosion des prix de l'énergie nous fait craindre une précarisation toujours plus grande des familles en difficulté. Il est intolérable que des personnes doivent choisir entre se nourrir et se chauffer en hiver. C'est pour cela que la Ville et le CCAS renforcent leur action afin d'accélérer le repérage de situation à risque, l'accompagnement des ménages, et la réhabilitation thermique des logements. Une bonne isolation permet non seulement d'améliorer le confort d'hiver et d'été, mais a aussi des bénéfices sur la santé physique et mentale, et globalement pour la dignité des personnes.* »

Vincent Fristot, Adjoint à la Transition énergétique et aux Finances, ajoute : « *En plus d'améliorer les conditions de vie des Grenobloises et Grenoblois, lutter contre les passoires énergétiques permet d'économiser de l'énergie, réduisant les factures et les émissions de gaz à effet de serre. La qualité de l'air y est perfectible et les risques pour la santé accrus, notamment pour les bébés et les enfants en bas âge, plus fragiles. Les pouvoirs publics ont la responsabilité d'informer, d'accompagner et de protéger les habitants et habitantes de ces logements.* »

Ecole du vélo de Grenoble : ouverture de la première école municipale du vélo en France

6-(32959). SPORT : Ouverture de l'École du Vélo de Grenoble dès la fin du mois

Autre volet du bouclier social et alimentaire : la création à Grenoble de la toute première Vélo-école municipale de France. L'objectif : poursuivre et renforcer le développement des mobilités actives en facilitant l'accès au vélo au plus grand nombre, pour tous les âges à partir de 7 ans, tout en garantissant un apprentissage en toute sécurité.

L'École du vélo de Grenoble (EVG) a pour objectif de former massivement à la pratique sécurisée du vélo. L'ensemble des écoles de la ville bénéficieront de cours de vélo animés par les Éducateur-ices sportif-ves de la Ville, tous formé-es au SRAV (Savoir rouler à vélo). Les adultes pourront aussi apprendre à faire du vélo dans un espace sécurisé et encadré (dispositif « Premier coup de pédale ») ou pour celles et ceux sachant déjà pédaler, des ateliers de « Remise en selle » seront proposés pour dépasser son appréhension de la conduite en ville. L'École du vélo de Grenoble sera aussi un espace d'accueil ouvert au public accessible aux associations locales (par exemple aux ateliers locaux de réparation solidaire), aux usager-es et un lieu d'information, de concertation et de référencement de l'ensemble des acteurs du vélo à Grenoble. Trois personnes, dont un coordinateur et deux mécaniciens vélos, ont recrutés par la Ville pour gérer l'accueil et le fonctionnement de l'École du vélo, située dans le parc Paul Mistral, sous les tribunes de l'anneau de vitesse. L'école ouvrira ses portes dès la fin du mois et sera inaugurée fin octobre. Nathalie Baillon (cycliste française longue distance) et Aurélien Fontenoy (Champion du monde de Trial) seront la marraine et le parrain de l'école du vélo pour la saison 2023-2024.

En chiffres

A Grenoble, le vélo représente 12% de l'ensemble des déplacements et 18% des trajets domicile-travail.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Djamel Wazizi, Conseiller municipal délégué à l'École du vélo, et Céline Mennetrier, Adjointe aux Sports, déclarent : « Avec la création de la toute première Vélo-école municipale de France, Grenoble franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la pratique cycliste. Grâce aux moyens déployés dans le cadre du bouclier social et climatique voté il y a quelques mois, toutes les écoles grenobloises bénéficieront de cours d'apprentissage du vélo en ville et des adultes de tout âge pourront également apprendre à faire du vélo ou à surmonter leur peur de la conduite en ville. L'objectif est bien la démocratisation et la massification de la pratique cycliste sécurisée en ville. Cette toute nouvelle école du vélo, grande promotrice des déplacements bas carbone, présente aussi de nombreux bénéfices sanitaires. »

De nombreuses nouveautés au Conservatoire pour plus d'inclusivité

54-(32864). AFFAIRES CULTURELLES : Conservatoire de Grenoble – Adoption du règlement du Conservatoire.

Le Conservatoire fait évoluer son règlement intérieur pour l'adapter aux priorités municipales et démocratiser l'accès aux pratiques artistiques : mise en place de la gratuité pour les élèves grenoblois-e jusqu'à 400 de quotient familial, baisse des tarifs jusqu'au quotidien 100, doublement du nombre de bourses municipales, création de nouveaux parcours accessibles aux adolescents et aux adultes, répartition paritaire entre filles et garçons dans les différents parcours, renforcement de la place des cours collectifs...

Plus d'informations : https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/15/1715_451_CP-Le-Conservatoire-pre-pare-la-rentree.pdf

Grenoble est solidaire des peuples marocain et libyen

74-(33165). ACTION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE : FACECO – aide à la population du Maroc

La Ville tient à affirmer sa complète solidarité aux peuples marocain et libyen suite aux catastrophes ayant meurtri les deux pays. Avec plusieurs milliers de mort-es au Maroc et en Libye et de nombreuses destructions d'habitations, les situations sur places sont très tendues. Dès l'annonce de ces drames, la Ville s'est mise en lien avec les associations et les ONG de Grenoble pour apporter son aide de manière coordonnée et adaptée aux besoins sur place. Suite à l'ouverture du « Fonds d'urgence des collectivités territoriales pour le Maroc » puis d'un autre pour la Libye par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le conseil municipal a voté deux aides d'urgence de 5 000 euros chacune pour abonder ces fonds.

Emmanuel Carroz, Adjoint à la Mémoire, aux Migrations, aux Coopérations Internationales et à l'Europe, déclare : *« Ces deux aides témoignent de la solidarité des Grenoblois et des Grenobloises aux peuples marocain et libyen dans ces moments terribles. Je suis, par ailleurs, en lien avec des associations et des ONG de Grenoble pour coordonner rapidement et efficacement notre aide. J'ai également pu discuter avec les autres villes de France à l'occasion de la réunion de Cités Unies France. Grenoble se tient prête dans le cadre de l'action internationale des collectivités territoriales à participer à des projets communs. Il est essentiel que les personnes qui souhaitent faire des dons pour les populations sinistrées le fassent via des ONG ou des associations reconnues telles que la Croix Rouge, le Secours Populaire et la Fondation de France par exemple afin de garantir une aide efficace. Pour des questions de logistique, il est important de privilégier les dons financiers. »*

Logements sociaux : un accompagnement financier supplémentaire pour amplifier la rénovation et protéger les habitant-es

17-(32933). LOGEMENT SOCIAL : Plan d'investissement pour demain : Convention de partenariat 2023 / 2026 avec ACTIS

Dans le cadre de son bouclier social et climatique et de son plan d'investissement pour demain, la Ville a décidé d'agir pour amplifier la rénovation et l'isolation des logements afin de protéger les résident-es des impacts sanitaires et économiques du dérèglement climatique.

Un des axes du bouclier social et climatique et du plan d'investissement pour demain de la Ville vise à réduire les inégalités et renforcer la solidarité locale en faveur des plus fragiles.

Le logement et l'énergie représentent l'un des premiers postes de dépenses des ménages et un levier important d'actions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le logement peut représenter jusqu'à plus de 40 % des dépenses des ménages les moins aisés et dans le contexte d'explosion des prix de l'énergie la réduction des consommations apparaît comme une nécessité pour maintenir les charges à un niveau acceptable mais également le confort d'usage.

C'est pourquoi, et alors que les bailleurs sociaux jouent un rôle central pour loger les plus démunis, la Ville fait le choix de verser une aide financière supplémentaire de 1,8 million par an sur trois ans au bailleur social Actis, acteur majeur de la politique locale en matière de logement. L'objectif : accélérer la réhabilitation du parc pour améliorer le confort d'été et d'hiver des logements afin de préserver les locataires des impacts sanitaires et économiques liés au changement climatique.



© Jean Sebastien Faure, Ville de Grenoble

Nicolas Beron Perez, Conseiller municipal délégué au Logement, déclare : « *Le logement et l'énergie pèsent lourd sur le budget des ménages, en particulier chez les moins aisés d'entre nous. Dans le cadre du boulier social et climatique ainsi que du plan d'investissement pour demain, nous avons décidé de prendre un acte fort en accordant une dote supplémentaire de près de 2 millions d'euros à Actis, acteur majeur de la politique de logement à Grenoble, afin de l'accompagner à la rénovation et l'isolation des logements de son parc. L'objectif attendu est de sortir les locataires de la précarité énergétique, tant en hiver qu'en été.* »

Travaux sur la place de Metz et la rue de Strasbourg pour des espaces publics plus apaisés, végétalisés et conviviaux

21-(33025). AMÉNAGEMENT ESPACES PUBLICS : Convention cadre de Co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours pour le réaménagement des espaces publics du secteur Metz -Strasbourg

Le conseil municipal a adopté une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Grenoble Alpes Métropole pour le réaménagement des espaces publics du secteur Metz-Strasbourg. Les travaux vont permettre de rendre les espaces plus conviviaux et davantage accessibles pour les piétons. Le secteur sera par ailleurs transformé en îlot de fraîcheur végétalisé et désimperméabilisé. Afin de simplifier le chantier, Grenoble Alpes Métropole effectuera les travaux pour le compte des deux collectivités.

Échéances :

- la livraison des travaux sur la place de Metz et la rue de Strasbourg est prévue pour fin décembre 2025
- la livraison des travaux sur les rue Casimir Périer, Beyle Stendhal, Tartari est prévu d'ici fin 2027.

Gilles Namur, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en Ville, la Biodiversité, la Fraîcheur, et aux Mobilités, et Alan Confesson, Adjoint au Secteur 2, aux Commerces, à l'Artisanat, et à l'Économie locale, déclarent : « *Nous avons hâte que le chantier démarre. Les travaux prévus vont permettre d'apaiser le secteur Metz-Strasbourg. Les piétons retrouveront toute leur place grâce à des espaces piétons plus sécurisés et plus nombreux. La place de Metz sera par ailleurs transformée en un lieu de convivialité où des événements de proximité pourront se tenir et où la place des commerces autour sera réaffirmée. Enfin, de nombreux arbres seront plantés et une partie des sols sera débitumisée afin d'adapter et de rafraîchir le quartier.* »

Quartier Mistral-Lys Rouge : travaux sur l'avenue Rhin-et-Danube pour des aménagements favorables aux mobilités actives et aux transports en commun

22-(33042). AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS : Convention cadre de co-maîtrise d'ouvrage avec la Métropole et le SM-MAG pour le réaménagement du nord de l'avenue Rhin-et-Danube

Le conseil municipal a adopté une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Grenoble Alpes Métropole et le SMMAG pour le réaménagement du nord de l'avenue Rhin-et-Danube. Au programme : insertion d'une voie à deux sens pour les vélos entre la rue Sibellas et le boulevard Joseph Vallier, en continuité de l'axe qui sera créé plus au sud de l'avenue Rhin-et-Danube ; recalibrage de la voirie pour mieux partager l'espace entre les différents modes de déplacement et sécuriser les usager-es ; création d'une voie de bus dédiée à l'approche du carrefour Vallier-Catane. Afin de simplifier le chantier, Grenoble Alpes Métropole effectuera les travaux pour le compte des trois institutions. Les travaux démarreront en fin d'année et pour une durée de deux ans.

Gilles Namur, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en Ville, la Biodiversité, la Fraîcheur, et aux Mobilités, et Thierry Chastagner, Adjoint au Secteur 3 et à la Sécurité civile, déclarent : « *Pour impulser des changements de pratiques en matière de déplacements, il faut des aménagements adaptés et sécurisés aux mobilités actives et aux transports en commun. À Mistral et au Lys Rouge, l'avenue Rhin-et-Danube et la rue Anatole France seront réaménagés avec des pistes cyclables bidirectionnelles sécurisées pour encourager la pratique du vélo. Le quartier sera transformé avec une circulation plus apaisée ainsi que des espaces publics davantage végétalisés et désimperméabilisés.* »

Mise à disposition d'un lieu pour créer un espace de culture pédagogique

23-(33035). ENVIRONNEMENT : Convention de mise à disposition d'un terrain communal et de ses équipements à l'association "En Vert et Avec Tous" pour la création d'un espace de culture pédagogique

Lauréat du budget participatif 2020, le projet de l'association « En Vert et avec Tous » vise à créer un espace pédagogique dédié à la culture et l'alimentation durable. Pour ce faire, la Ville met à disposition un terrain communal situé au 3 rue Marius Riollet à proximité de l'Avenue de Washington et de l'Avenue des Jeux Olympiques, à côté des parcelles du jardin partagé Abbaye et d'un site de compostage collectif.

Sur ce terrain ont été installés une serre, une mare, un poulailler, un verger et des parcelles de jardinage qui accueilleront des établissements scolaires, des citoyen-nes, des associations et des centres sociaux pour des ateliers de sensibilisation, des événements ou des cycles pédagogiques sur la biodiversité, les besoins des plantes, la saisonnalité, l'équilibre alimentaire, le sucre, ou encore les déchets...

Gilles Namur, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en Ville, la Biodiversité, la Fraîcheur, et aux Mobilités, déclare : « *Cet espace de culture pédagogique vient compléter et apporter sa singularité au paysage des lieux dédiés à la biodiversité et à l'alimentation durable à Grenoble. Nous sommes toujours fier-es d'accompagner les lauréats et lauréats du budget participatif dans la réalisation de leurs projets. Ils nous poussent toujours à aller plus loin et plus vite.* »